



**COUR D'APPEL d'AIX EN PROVENCE
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MARSEILLE
Procès relatif aux prothèses de marque P.I.P**

**N° affaire : 12048000148
Audience du 17 avril 2013**

CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE

NOM de NAISSANCE (en lettres majuscules)	
Prénom :	
NOM D'EPOUSE :	
DATE ET LIEU DE NAISSANCE :	
ADRESSE :	
N° DE SÉCURITÉ SOCIALE (précisez la Caisse ou l'organisme dont vous dépendez ou dont dépend l'assuré) :	
MUTUELLE	
N° DE PROTHÈSE :	
Date et lieu d'implantation	
Date et lieu d'explantation	
Dates d'arrêt de travail (éventuellement)	

NOM :	Prénom :
--------------	-----------------

Je déclare me constituer partie civile dans le procès pénal suivi contre Jean-Claude MAS, Claude COUTY, Loïc GOSSART, Hannelore FONT et Thierry BRINON, des chefs des infractions de tromperies aggravées , de complicité de tromperies aggravées et d'escroqueries.

Je demande le paiement des sommes suivantes à titre de dommages et intérêts (un chiffre précis doit être indiqué) :

»»»»»»»»» euros au titre du préjudice matériel

»»»»»»»»» euros au titre du préjudice moral

»»»»»»»»» euros au titre du préjudice physique

J'ai bénéficié au titre de ces frais des remboursements suivants :

➔ Caisse de sécurité sociale ou autre organisme :

➔ Mutuelle :

Je joins à ma demande les justificatifs de mon préjudice (voir notice d'information).

Je demande en outre la somme desur le fondement de l'article 475-1 du code de procédure pénale (frais de procédure).

Fait le à

Signature